

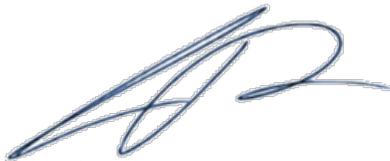
# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné en vertu de l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chapitre 1-13 3) que le Conseil d'administration, du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tiendra une séance extraordinaire le jeudi 6 février 2025 à 18 h 30 au 331, rue du Couvent à Maniwaki au cours de laquelle les sujets suivants feront l'objet des délibérations :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Expression des besoins locaux du Centre de services scolaire
4. Clôture de la séance

Donné à Maniwaki,  
Ce 3<sup>e</sup> jour de février 2025



Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général